

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

JUILLET 2026

N° 369

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ☞ Ces derniers jours ont été battus des records de chaleur.

Avec ces températures caniculaires chacun a dû s'adapter. C'est ainsi que les agents techniques communaux, comme beaucoup de salariés travaillant en extérieur, ont fait des journées continues en embauchant dès 6 H.

Pour l'école les équipements ont été complétés avec des ventilateurs supplémentaires et un climatiseur pour le dortoir. **Les enseignants ont également adapté leurs pratiques.** La possibilité a ainsi été offerte aux parents de récupérer leurs enfants dès midi.

Certaines communes ont fait le choix de fermer leur école. Ça n'a pas été le cas à LOUZAC SAINT ANDRÉ. Tout d'abord **nous disposons de conditions matérielles que nos voisines n'ont pas forcément : un environnement très végétal, une cour de récréation largement arborée.** Cela permet donc aux enfants d'être dans un espace un peu plus protégé de la chaleur qu'ailleurs.

Et si j'avais décidé de fermer l'école, les parents auraient dû trouver des solutions de garde, et ce dans un laps de temps très rapide. En effet, **si on considère que les conditions ne sont pas réunies pour accueillir les élèves, elles ne le sont pas plus pour accueillir des enfants sur les mêmes horaires dans le cadre d'une garderie.**

Alors bien sûr certains diront qu'il aurait été mieux de faire autrement. Je constate toutefois qu'au terme de cet épisode caniculaire aucun accident, ni même incident, n'a été constaté chez nous.

Et la municipalité poursuivra ses efforts pour trouver des solutions afin d'améliorer encore nos réactions à la canicule.

Lilian JOUSSON

MAIRIE

Depuis le 1^{er} juillet **le secrétariat de la mairie est ouvert de 9 H à 12 H et de 13 H à 17 H les lundi, mardi, mercredi et vendredi.** Il est fermé le jeudi.

Une nouvelle secrétaire a pris ses fonctions le 22 juin. Il s'agit de Véronique PETERS.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

La 7^{ème} édition de ce marché organisé par le Comité d'Animation en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Commune se déroulera le **vendredi 03 juillet à partir de 18 H** dans la cour de l'école.

Il sera **possible de se restaurer sur place** par l'achat de denrées aux producteurs (plancha tenue par des bénévoles à disposition).

GENDARMERIE

Les permanences de la brigade mobile sont prévues de 9 H à 12 H à la mairie les mercredis 01 juillet, 15 juillet et 29 juillet.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 06 juillet - lundi 20 juillet

14 JUILLET

Cette année, la Commune propose une nouvelle version de l'animation pour le 14 juillet.

Toujours à midi, **il sera demandé à chaque participant d'apporter son pique-nique. La municipalité mettra à disposition tables et chaises, offrira l'apéritif, les glaces et le café.**

Pour apporter un côté plus festif, **des jeux en bois et des jeux de cartes seront mis à disposition.** Enfin chacun sera libre d'apporter boules de pétanque, palets et autres jeux.

Enfin un **concours de gâteaux** est organisé avec des récompenses à la clef.

Cette animation est réservée aux habitants de la Commune, aux membres de leur famille présents ce jour-là et aux familles des enfants scolarisés à LOUZAC SAINT ANDRÉ.

Les inscriptions sont obligatoires avant le 10 juillet : mairie.louzacstandre@wanadoo.fr

☎ 05 45 82 18 80.

L'ECLIPSE BAR

A l'occasion du Mondial de football, L'Eclipse propose les soirs des matches de l'équipe de France et de celle du Portugal, une **fan zone (ouverte à tous sans obligation de consommer).** Ce sera également le cas pour la finale.

AGENDA

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Vendredi 03 juillet

Marché à partir de 18 H dans le parc de l'école « Robert Roux »

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 06 juillet

14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

14 JUILLET

Mardi 14 juillet

Pique-nique républicain à partir de 12 H suivi de jeux divers

FOLLE BROCANTE

Dimanche 26 juillet

Brocante organisée par la Team Nos Loulous

FOLLE BROCANTE

La 15^{ème} Folle brocante est un moment estival incontournable à LOUZAC SAINT ANDRÉ.

Organisée par la Team Nos Loulous, elle se déroulera sur le terrain de football et si besoin sur les rues avoisinantes le **dimanche 26 juillet** (ouverture aux exposants à partir de 5 H).

Les emplacements seront au tarif de 2 € le mètre linéaire et peuvent d'ores et déjà être réservés ; pour la restauration sur place, possibilité de plateaux repas (15 €).

Renseignements et réservations :

☎ 06.05.21.09.86 ☎ 06.46.69.81.41

A l'occasion de cette Folle brocante, la bibliothèque municipale sera ouverte et proposera à la vente des livres à prix « sacrifiés ».

L'ampleur d'une telle manifestation populaire et bon enfant exige toutefois des règles de sécurité très strictes. Le respect des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement est impératif et ce par tous, exposants, visiteurs, organisateurs et habitants.

Les résidents directement riverains de la brocante et des zones concernées par les restrictions seront avertis de celles-ci par courrier.

Merci à tous pour le respect des règles et pour la bonne humeur qui doit être le maître mot de cette journée festive et exceptionnelle.

NOYERAIE DES BORDERIES

Prochains événements proposés :

- soirées apéro « Afterwork » à partir de 18 H les 08, 22 & 30 juillet, 05 août
- déjeuners sous les noyers en semaine
- brunchs les samedis et dimanches à 11 H en juillet et en août.

Réservations : www.noyeraie.com / ☎ 09 83 06 38 76
contact@noyeraie.com

CONSEIL MUNICIPAL

- **Sénatoriales** → Election des trois délégués titulaires (Lilan JOUSSON, Laetitia FORT et Cécile MARCHAND) et des trois délégués suppléants (Véronique TROQUEREAU, Christophe GEOFFROY et Giulia JEANNOT).
- **Elus municipaux** → Fixation du taux (2%) pour la formation obligatoire des conseillers.
- **Chats errants** → Mise en œuvre d'une procédure de capture en partenariat financier avec la fondation 30 millions d'amis.
- **Finances** → Validation d'un prêt relais de 30 000 € en attente d'un remboursement de TVA.
- **Social** → Accord sans exclusivité pour la proposition aux habitants d'une mutuelle communale par AXA.
- **Travaux** → Accord pour participer à la réfection d'une partie de la rue des Deux Cantons en partenariat avec Val de Cognac.

ÉCOLE

Toute personne habitant la Commune et n'ayant pas encore inscrit son enfant à l'école « Robert Roux » doit se rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un certificat de scolarité pour que soit ensuite réalisées les formalités d'inscription.

VOIRIE

La deuxième tranche de point à temps a été réalisée du 22 au 24 juin, a mobilisé trois agents communaux et a coûté 1 730 € en enrobé à froid.

Quelques finitions ainsi que le secteur de Chez les Rois seront réalisés dans un troisième temps.

MANIFESTATIONS DE JUIN

Petit retour sur les manifestations programmées sur le mois dernier :

- **Fête de la musique** : belle manifestation organisée le 19 juin par l'équipe du Comité d'animation avec un nombre record de spectateurs et deux groupes musicaux de qualité ;
- **Kermesse** : annulation pour cause de canicule de ce moment fort pour les enfants et les parents. Le spectacle des enfants est reporté au jeudi 02 juillet.

ÉTÉ ACTIF & SOLIDAIRE

Sur le territoire de Grand Cognac diverses activités de loisir, de 3 à 99 ans, sont proposées du 06 juillet au 29 août.

Les informations sont à obtenir et les inscriptions à faire sur : eteactif@grand-cognac.fr.